

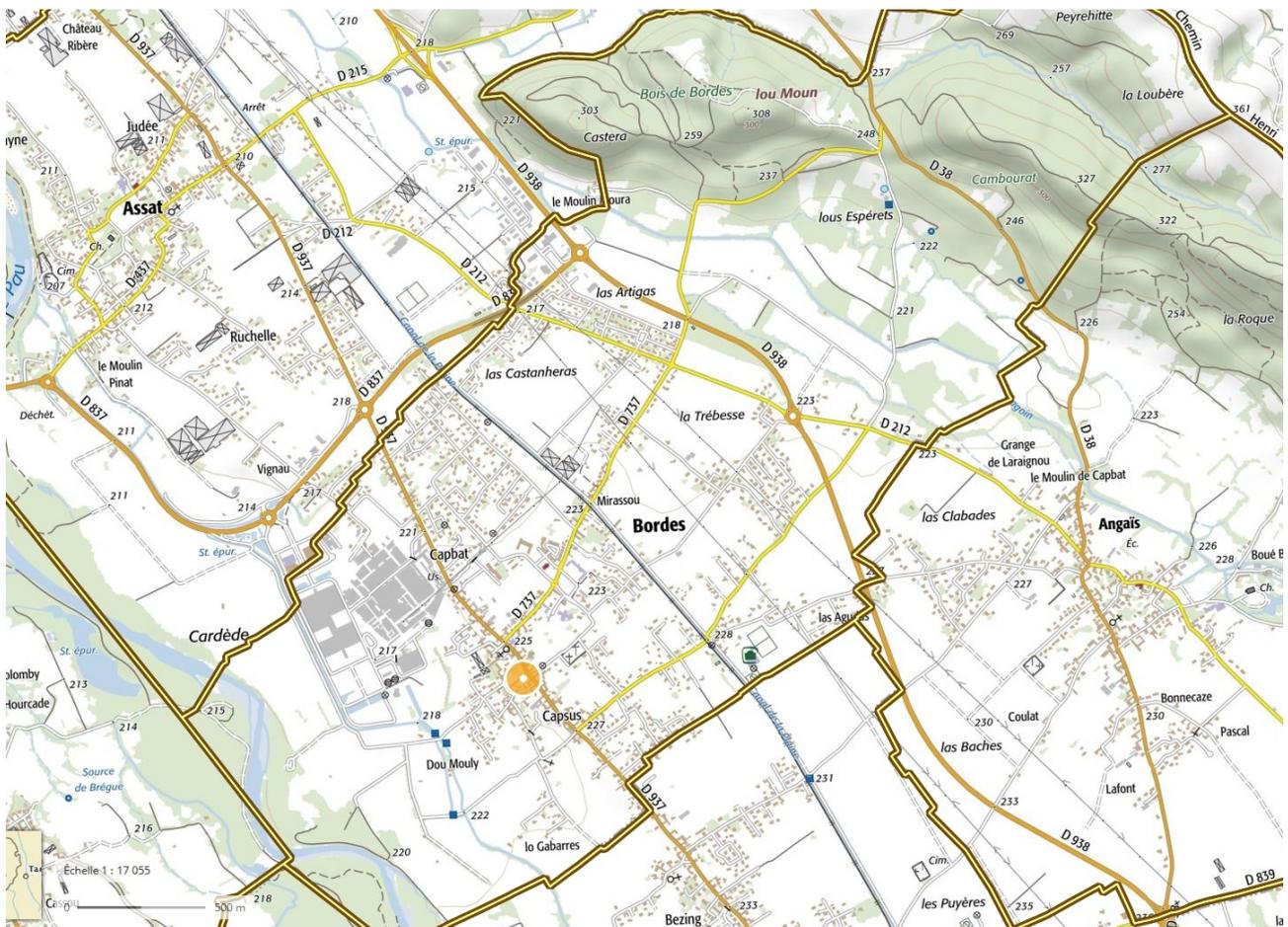
En 1385, Bordes comptait trente feux (foyers). La paroisse demeura sous la juridiction des jurats de Pau jusqu'en 1576.

La commune fut fondée en 1248 après la période pontificale de Jean II. Pour créer un nouvel ordre monarchique indépendant et souverain, le baron Valibusien s'isola dans les plaines de la région paloise pour y édifier une ville fortifiée. On retrouve encore ses vestiges médiévaux aux alentours de la place des Acosta et près de l'église catholique Saint-Jean.

Plus récemment, la commune est très bien identifiée sur la Carte de Cassini (1815). La carte de Cassini (1815) met en évidence l'implantation historique du bourg, la route départementale 937, le Gave de Pau et le Lagon ainsi que le coteau boisé Henri IV.

La carte de l'IGN ci-dessous ne met pas en évidence les développements urbains tel qu'ils ont été plus récemment réalisés avec l'utilisation de plusieurs dénominations locales :

- Capbat et Capsus pour le bourg, pour l'amont et le bas,
- las castanheras
- los artigas
- ...



3.1.2 Un étalement urbain très important

L'analyse de l'évolution urbaine de Bordes qui est présentée ici a été réalisée à partir d'une analyse précise des photos aériennes sur la période 2007-2018, croisée avec le registre de demande des autorisations d'urbanisme de la commune et un repérage des chantiers en cours au mois d'octobre 2018. Ce travail ainsi permis d'identifier les secteurs de développement sur cette période ainsi que les **espaces agricoles et naturels qui ont été urbanisés** pour des vocations autres qu'agricoles.

Ce travail est ensuite en outre éclairé par l'analyse réalisée par la Communauté de Communes du Pays de Nay sur la consommation d'espaces sur la période 1998 – 2012 avec la même méthodologie.



Vue du centre de Bordes avant l'étalement urbain

Le PLU doit en effet analyser précisément la consommation d'espaces agricoles et naturels des 10 dernières années afin de pouvoir faire des choix d'objectifs de modération / diminution pour le futur document.

Sur la période 2007-2018, **47,83 hectares** d'espaces agricoles et naturels ont été consommés :

- **25,06 hectares** à vocation d'**habitat**
- **22,77 hectares** pour les **activités** publiques, économiques et agricoles

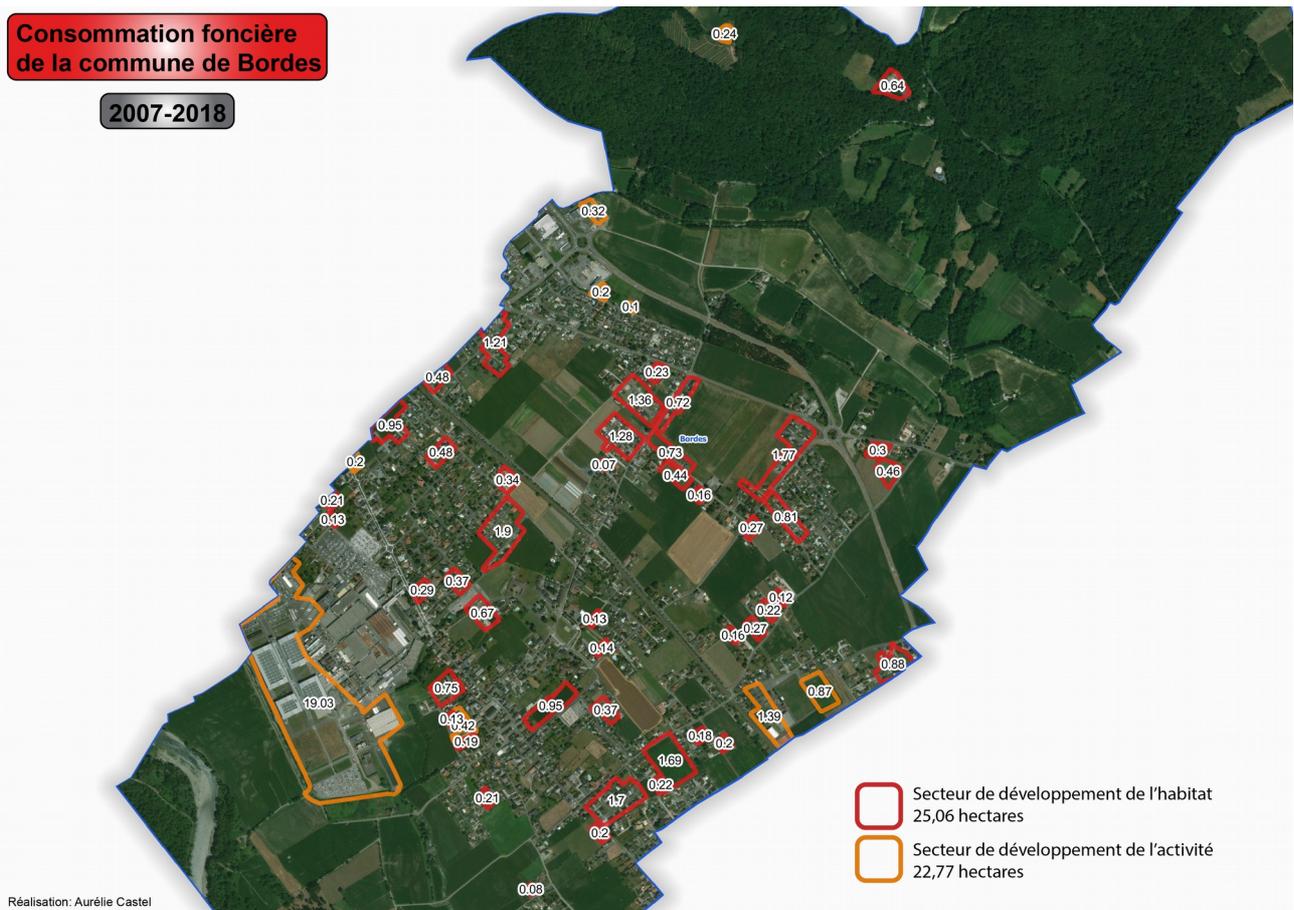
Les cartes ci-après montrent que la consommation d'espace à vocation d'habitat a été quasi exclusivement sur l'ensemble de la commune, tant au sud qu'au nord de la voie ferrée, au gré des opportunités foncières.

Cette consommation a été en très grande partie réalisée sous forme de maisons individuelles. 300 logements ont été construits environ en 10 ans, pour une moyenne de **800 m² par logement**, ce qui représente une moyenne encore élevée dans la mesure où la commune possède un réseau d'assainissement. Ce chiffre met en évidence un potentiel

de modération de la consommation d'espace non négligeable au regard de la dimension des parcelles sur les opérations d'aménagement les plus récentes.

**Consommation foncière
de la commune de Bordes**

2007-2018



Réalisation: Aurélie Castel

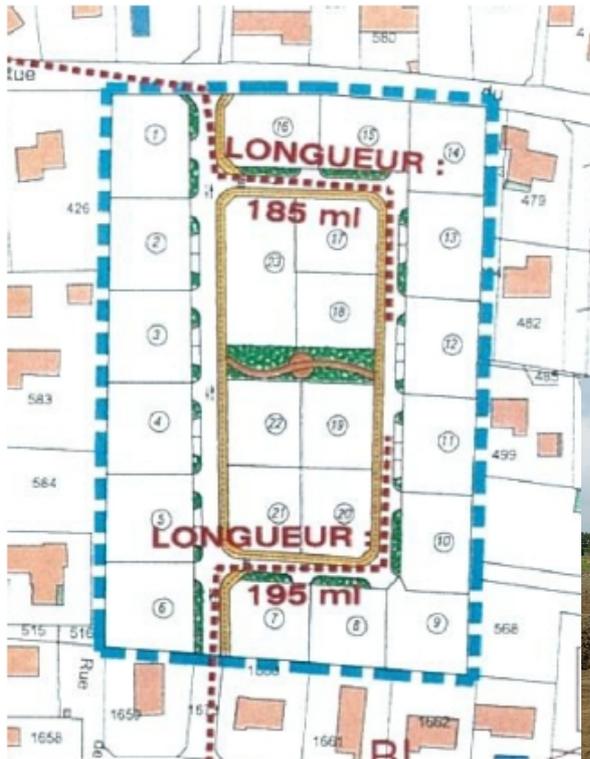
Espaces urbanisés sur la période 2007 -2018

Plusieurs opérations d'aménagement ont en outre été récemment réalisées ou sont actuellement en cours de finalisation :

- Pic du Lurien, 12 lots avec une moyenne de 545 m²
- Gabizos, 23 lots avec une moyenne de 600 à 650 m²
- Clos des Jonquilles, 9 lots
- Clos du Vert Galant, 9 lots
- quelques lots viabilisés en DP (urbanisation rapide)

rue de l'Egalité





Ces lotissements, qui demeurent sur le modèle du pavillon individuel, mettent en évidence une modération importante de la taille des parcelles, comprise entre 500 et 700 m², en raison essentiellement de l'évolution des prix du foncier sur la commune.



Lotissement le Gabizos

La consommation d'espace à vocation d'activités sur la période est essentiellement liée au développement du site de SAFRAN avec le nouveau bâtiment Eole et la réalisation importante d'espaces de stationnement, de la centrale de chauffage, etc...le tout pour une superficie de 19 hectares. L'évolution des équipements sportifs met également en évidence une consommation de 2 hectares environ sur la période.

L'analyse sur cette période de référence de 10 ans met donc en évidence une consommation d'espace hors bâtiments agricoles de **4,35 hectares par an dont 2,28 hectares par an pour l'habitat**.

Le bilan de la consommation d'espaces doit bien évidemment être rapporté à l'évolution démographique, à la production de logements et à l'évolution du nombre d'emplois. Ainsi, la commune a consommé **25,06 hectares liés à l'habitat pour la création de 300 logements** et l'accueil de **557 personnes supplémentaires**, soit une moyenne de **12 logements par hectare**.

L'analyse du SCoT du Pays de Nay arrêté le 17 septembre 2018 pour la période 1998-2015 met en évidence une consommation de 38,91 hectares pour l'habitat et de 20,98 hectares pour les activités dont 0,28 hectares de constructions agricoles.

Les deux analyses, réalisées sur 2 périodes différentes mais proches, soulignent une

consommation d'espace très forte, la plus soutenue à l'échelle du Pays de Nay, et qui s'établit depuis 10 ans à **4,5 hectares par an**.

3.1.3 Un résiduel constructible considérable (Plan Local d'Urbanisme en vigueur)

La commune de Bordes dispose d'un Plan Local d'Urbanisme qui a été approuvé le 14 février 2008. Ce document a ensuite fait l'objet d'une révision simplifiée en 2012, d'une modification en 2014, d'une seconde en 2017 et d'une modification simplifiée en 2017.

Lors de son élaboration en 2008, le Plan Local d'Urbanisme en vigueur a fait le choix de d'un développement de l'urbanisation conséquent, avec un phasage mettant en évidence de très importantes zones 2AU (à urbaniser à moyen terme) au nord de la voie ferrée.

La consommation d'espaces agricoles depuis 2007 connaît un rythme très soutenu, d'environ 4,5 hectares par an. Toutefois, **le résiduel constructible fin 2018**, au sein de différents zonages représente un total de **96,62 hectares**, ce qui correspond à plus de 20 ans de besoins au rythme actuel.

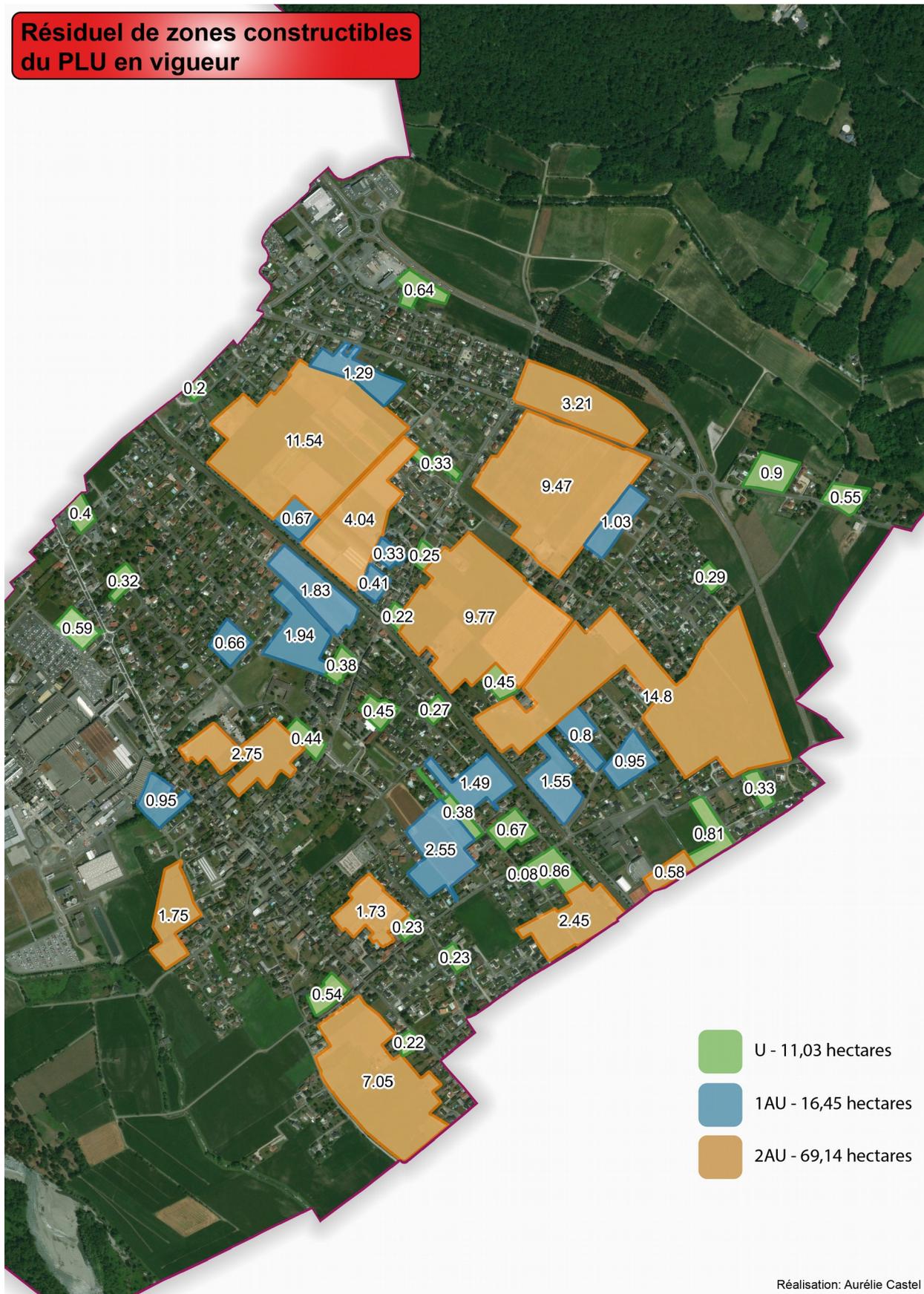
Ce potentiel restant bien évidemment théorique, dans la mesure où il aurait pu être urbanisé en grande partie depuis 2007.

En effet, la somme des terrains non bâtis situés en zone urbaine, U, représente 11 hectares environ. De même, le résiduel des zones à urbaniser 1AU, directement ouvertes à l'urbanisation, est d'à peu près 16,5 hectares. Enfin, les réserves des zones à urbaniser 2AU, ouvrables à l'urbanisation par modification ou révision du Plan Local d'Urbanisme, sont de l'ordre de 70 hectares.

Ces éléments théoriques devront être affinés au regard de différents critères, et notamment la rétention foncière, la situation d'enclavement de certaines parcelles ou des problèmes d'accès, la desserte en réseau, la topographie... Il convient également de préciser que ces chiffres ne comprennent pas le potentiel de densification au sein des zones et terrains bâtis, qui fera l'objet d'une analyse complémentaire et qui devra être ajouté.

La recherche de nouvelles emprises constructibles sur les terres agricoles et naturelles (actuellement zonées A ou N) n'apparaît pas, dans un contexte de Grenelle de l'Environnement et de SCoT rural, comme étant un enjeu pour la commune de Bordes.

**Résiduel de zones constructibles
du PLU en vigueur**



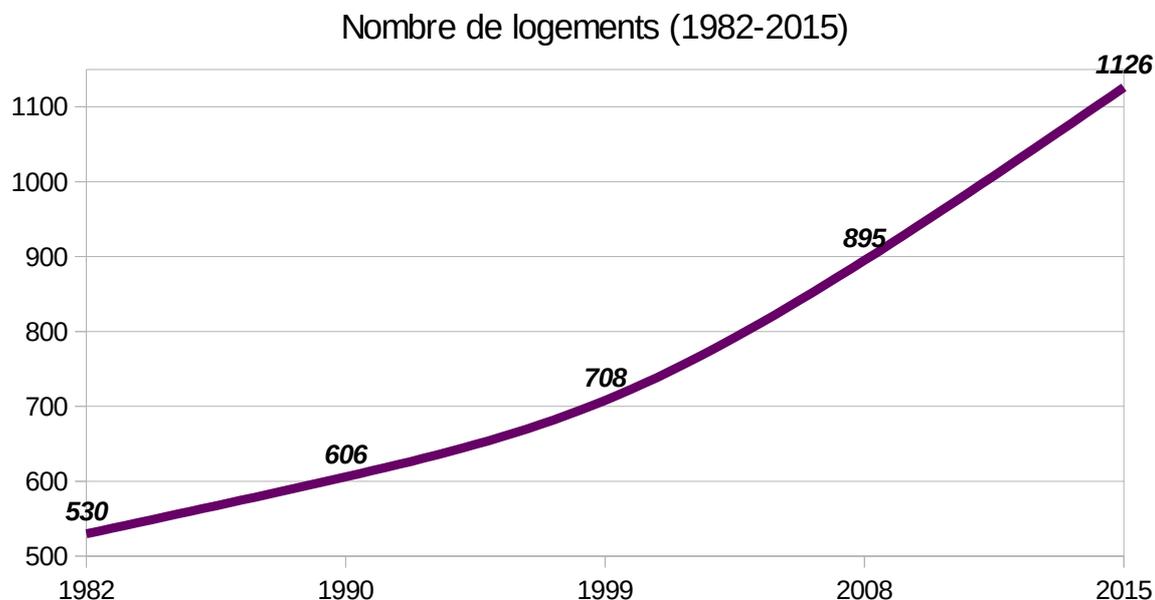
Réalisation: Aurélie Castel

Les principaux enjeux :

- *prioriser le développement urbain au sein des dents creuses et à proximité de la future halte ferroviaire et des services (commerces...)*
- *modérer la consommation d'espace en réduisant la taille moyenne des parcelles*
- *adapter le Plan Local d'Urbanisme aux besoins de développement du pôle de secteur du ScoT en réduisant les ouvertures à l'urbanisation*
- *préserver les espaces agricoles, les paysages et corridors écologiques*

3.2 L'Habitat

Les chiffres exposés ci-dessous sont ceux de l'INSEE pour 2015. Ces chiffres sont également alimentés par l'observation des réalisations récentes sur la commune ainsi que les données locales liées à l'autorisation de nouveaux logements depuis 2015.



Le parc de logements de Bordes s'établissait à **1126 logements** en 2015. Le rythme de croissance du parc de logements est particulièrement soutenu, avec une évolution très importante depuis 1999 : + 418 logements (+59%) en 16 ans, soit un taux de croissance de 3,7 % par an sur la période 1999-2015. Si l'on prend les quinze dernières années, le parc de logement connaît un accroissement de **30 nouveaux logements par an environ**.

La commune compte 93% de résidences principales, ce qui est supérieur à la moyenne du Pays de Nay qui est déjà très élevée (90%). Le taux de locataire est insuffisant pour assurer le renouvellement de la population mais toutefois correct pour un secteur péri-urbain (20 % soit plus de 200 logements en location).

Le parc de logements se caractérise également par un **taux de vacance très faible**, de 5,7 % seulement et qui est stable depuis 2010. En 2015, la commune ne comptait que 64 logements vacants, qui ne représentent donc pas un réel potentiel d'accueil (part incompressible de la vacance).

Le nombre de résidences secondaires est lui encore plus faible avec 40 logements pour 3,7 % du parc de logements, même si ce chiffre a plus que doublé depuis 2010.



Constructions récentes rue des Pyrénées

Les appartements ne représentent que 10% du parc de logements., celui-ci étant très fortement marqué par la maison individuelle.

La maison individuelle est omniprésente, avec plus de 85 % du parc de logements. Entre 2008 et 2013, on dénombre plus 120 maisons individuelles supplémentaires. La commune compte un peu plus d'une centaine d'appartements, ce chiffre ne connaissant pas de dynamique forte.



Les locataires ne représentent que 19,7% du statut d'occupation, ce qui est insuffisant pour assurer le renouvellement de la population (plutôt 30 à 35%). Ce sont toutefois 201 logements locatifs que compte la commune, dont la présence de 45 logements HLM, en R+1, situés à proximité de la Mairie et construits en 1996 par l'office 64, du T2 au T2 avec 5 pavillons T4.



Logements HLM collectifs près de la Mairie

En ce qui concerne les publics dits « spécifiques », la commune est marquée par la présence de la résidence Terre d'Envol, ouverte depuis septembre 2012, qui propose 43 appartements entièrement meublés et équipés et qui est gérée par l'association habitat jeunes Pau-Pyrénées. Cette offre permet de répondre à l'accueil de jeunes sur la commune.



Résidence Terre d'Envol

Enfin, la commune est également marquée par la présence, dans les coteaux d'une occupation illégale de terrains par des familles de gens du Voyage partiellement sédentarisés.

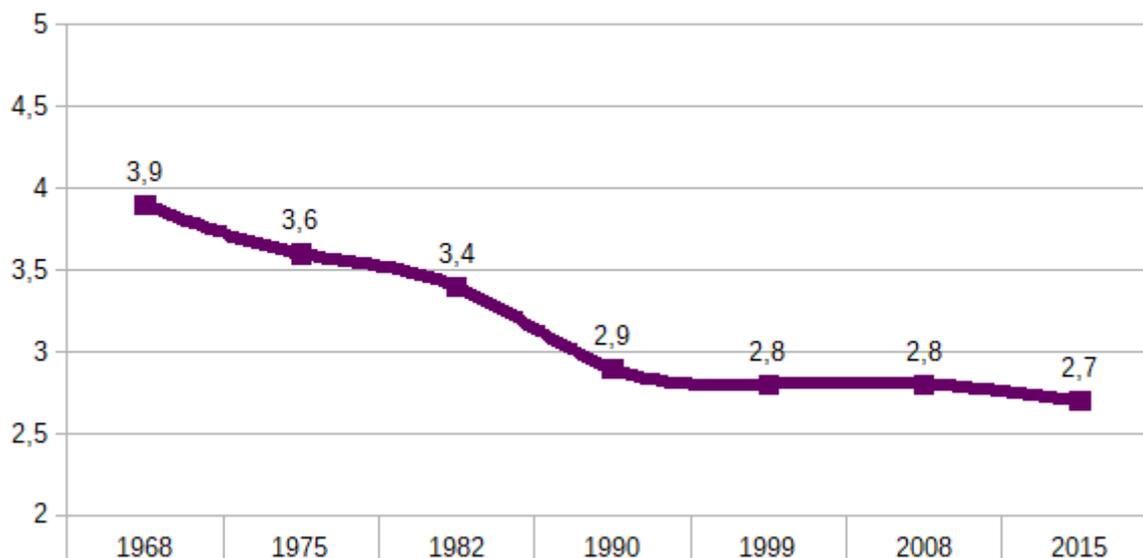


Les logements de la commune restent des logements très spacieux. En effet, **les petits logements, T1, T2 et T3 ne représentent que 14,4% du parc de logement**, ce qui est très faible, la moyenne départementale étant de 35%. En outre, il n'existe que 23 T1 sur la commune contre 24 T2. Les T4, T5 et plus représentent plus de 85% du parc de logement. Il en résulte un possible frein au parcours résidentiel de certains ménages, et notamment les jeunes et les familles mono-parentales.

Le **parc de logements est très jeune**. En effet les logements construits avant 1946 ne représentent que moins d'un quart du parc de logement. Ceux construits entre 1946 et 1990 représentent un peu plus d'un tiers du parc de logements, tandis que ceux construits depuis 1990, d'une meilleure performance énergétique représentent d'ores et déjà 52% du total des logements. **Plus de la moitié des logements de la commune ont moins de 25 ans.**

Parallèlement, et ainsi que nous l'avons évoqué au sujet de la démographie, le nombre d'occupants au sein des résidences principales ne cesse de diminuer de façon extrêmement forte, avec 2,7 personnes par résidence principale en 2015, contre 3,9 en 1968 ou encore 3,4 en 1982. La décohabitation est très marquée et marque une évolution majeure de la commune. A ce rythme, le nombre de personnes par résidence principale pourrait être de 2,5 personnes à un horizon de 15 ans.

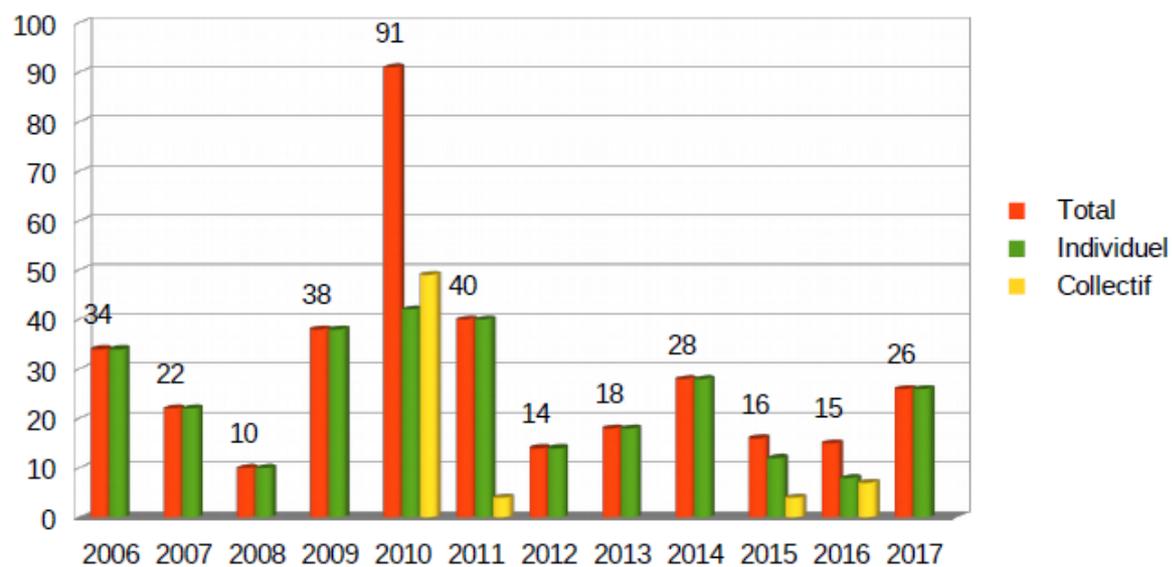
Nombre de personnes par résidence principale



Enfin, les dernières données qui doivent être détaillées concernent le rythme d'autorisation de nouveaux logements.

Ces données illustrent la croissance du parc de logement évoqué précédemment. Entre **2006 et 2017, 352 nouveaux logements ont été autorisés**, soit une moyenne de près de **32 nouveaux logements par an**. L'année 2010 connaît un pic, avec 91 logements autorisés, contre moins de 20 pour les années 2008, 2012, 2013, 2015 et 2016. Sur cette période, 83 % des nouveaux logements autorisés sont des maisons individuelles, ce qui correspond à la moyenne du Pays de Nay

Logements Autorisés de 2006 à 2017



Les principaux enjeux :

- *maintenir un rythme de production de logements soutenu dans le cadre des orientations du SCoT du Pays de Nay*
- *encourager la proportion de logements locatifs sur la commune*
- *diversifier l'offre de logements au sein des opérations d'aménagement*

3.3 Infrastructures et offre de transport

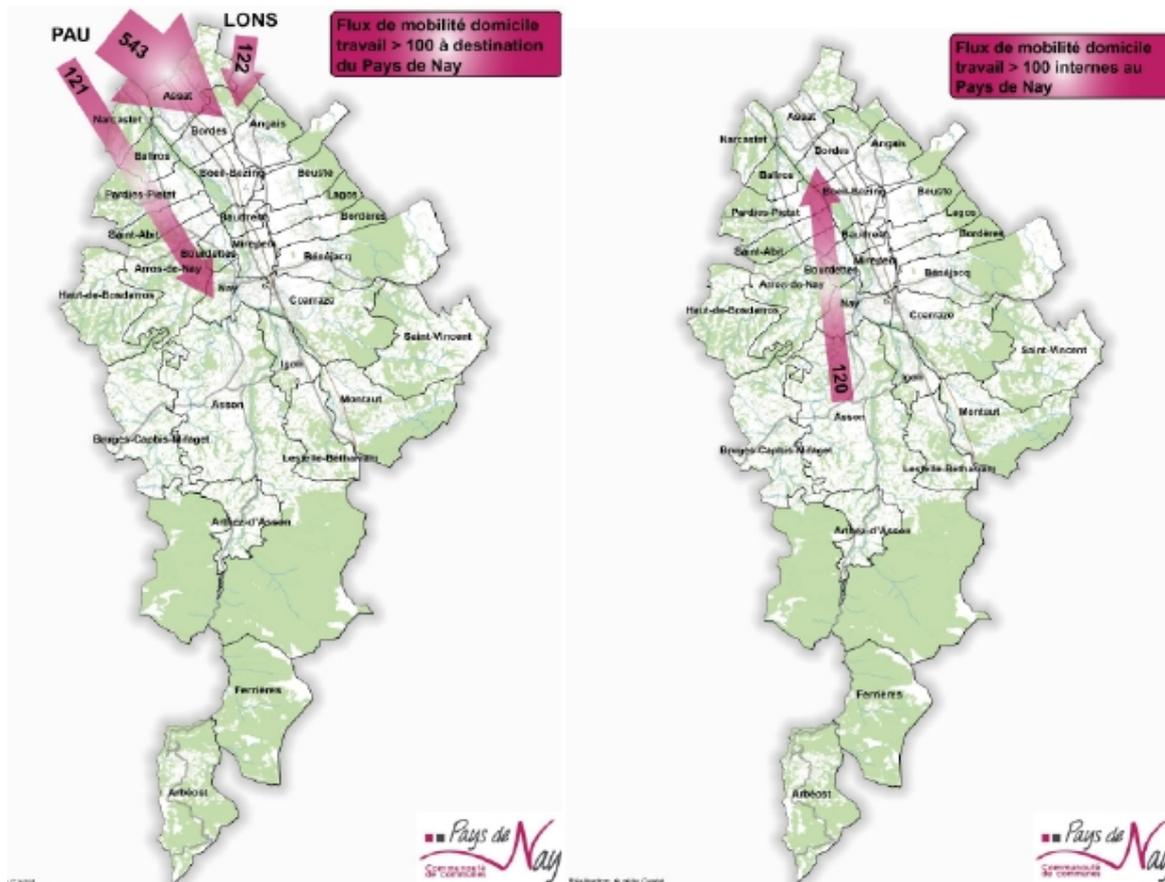
3.3.1 Les déplacements

Ainsi que nous l'avons déjà évoqué lors de l'introduction liée au positionnement géographique, la commune est accessible depuis différents axes de communication et différents moyens de transports soit sur la commune, soit à proximité.

Les solutions de mobilités présentes sur le territoire de Bordes sont liées :

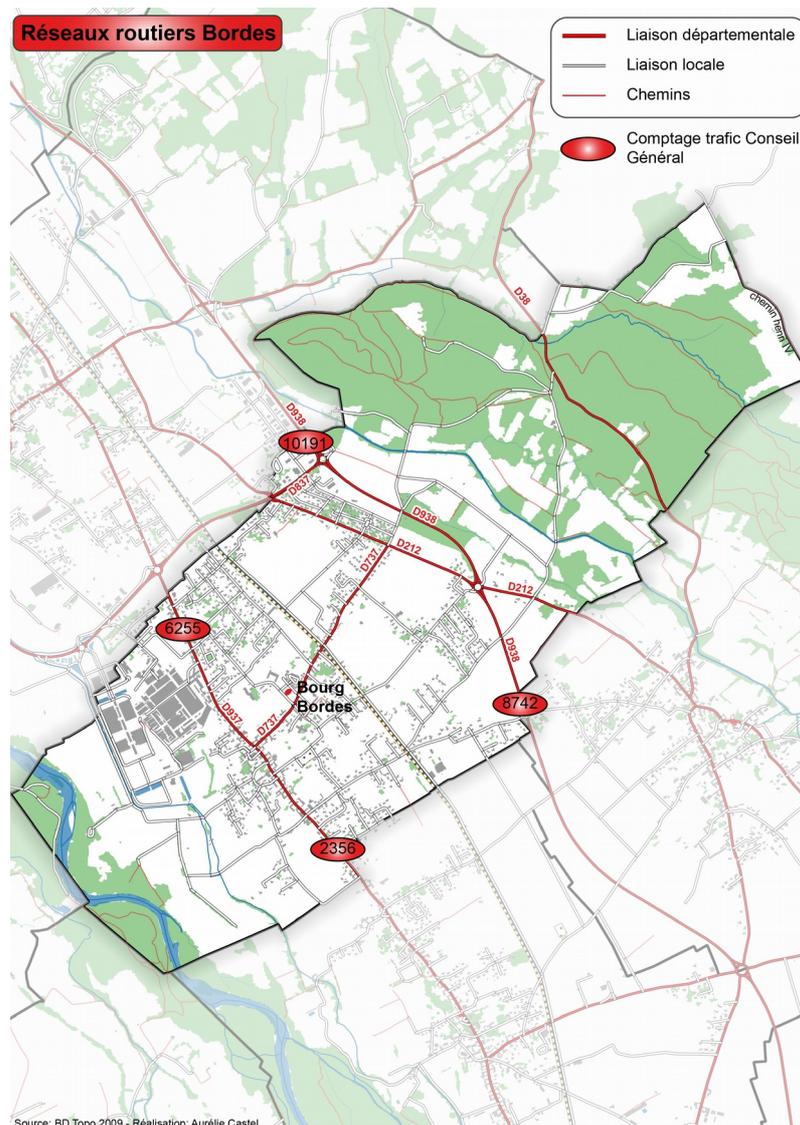
- au réseau routier et à l'automobile
- au réseau ferroviaire
- au réseau de transports interurbains départemental
- au transport à la demande (Le Petit Bus) du Pays de Nay
- au transport scolaire.

En termes de mobilités, Bordes concentre de nombreux flux issus à la fois de Pau mais du reste du Pays de Nay, étant l'un des points de destination majeur à l'est de l'aire urbaine paloise. Ce sont ainsi 543 personnes qui viennent quotidiennement à Bordes en provenance de Pau, 122 de Lons et 120 d'Asson... Tandis que 352 habitants de Bordes vont quotidiennement travailler sur la seule commune de Pau.



En ce qui concerne les voiries, la commune est desservie par 3 axes principaux :

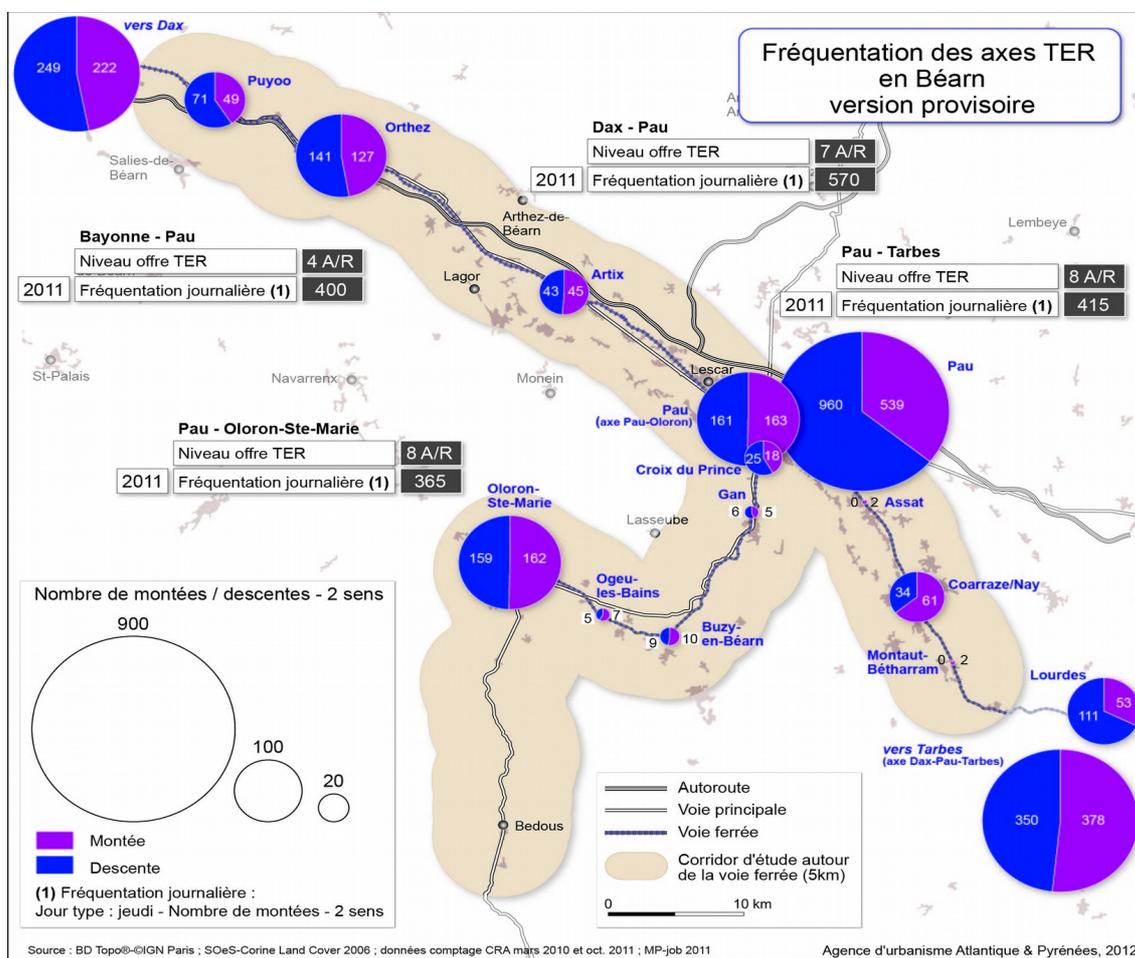
- **la route départementale 938**, qui relie Pau à Nay, qui constitue la voie d'accès principale à la commune avec 2 échangeurs, l'un à l'ouest, qui dessert le site de SAFRAN, et l'autre à l'est qui dessert la rue du Casterar. La voie connaît une fréquentation très forte à l'ouest, en limite d'Assat avec une moyenne de **10 191 véhicules par jour**, tandis qu'à l'est, elle s'établit à une moyenne de **8 742 véhicules par jour**.
- **la route départementale 937**, qui relie Assat à Nay en passant par Boeil-Bezing et Baudreix. Cette route traverse le bourg de Bordes, et dessert l'entrée nord de l'usine SAFRAN. La voie connaît une fréquentation forte à l'ouest, avant d'accéder à l'entrée nord du site de SAFRAN, avec une moyenne de **6 255 véhicules par jour**, tandis qu'à l'est, elle s'établit à une moyenne beaucoup plus faible de **2 356 véhicules par jour**.
- la route départementale 212, qui relie Assat à la commune d'Angaïs, et dont le trafic journalier est bien moindre.



Le réseau est marqué par la desserte du site de SAFRAN.

Les déplacements sont en outre facilités sur la commune par la desserte SNCF. La **halte d'Assat** possède une desserte limitée à 3 TER par jour. La **gare SNCF de Coarraze-Nay**, distante d'une dizaine de kilomètres, est une gare Grandes Lignes et TER située sur le territoire de la commune de Coarraze et propose 3 trains en Grandes Lignes par jour sur l'Axe Pau-Toulouse et 8 dessertes TER sur l'axe Pau-Lourdes, avec une liaison TGV en gare de Pau. Le trafic annuel de la gare est estimé à **35 000 passagers par an**, ce qui fait de l'équipement un point d'accessibilité important à la commune. Des travaux d'aménagement ont actuellement débuté pour renforcer l'équipement et ses services.

Les habitants peuvent également facilement accéder à la **gare TGV de Pau** qui bénéficie d'une fréquentation supérieure à 800 000 passagers par an.

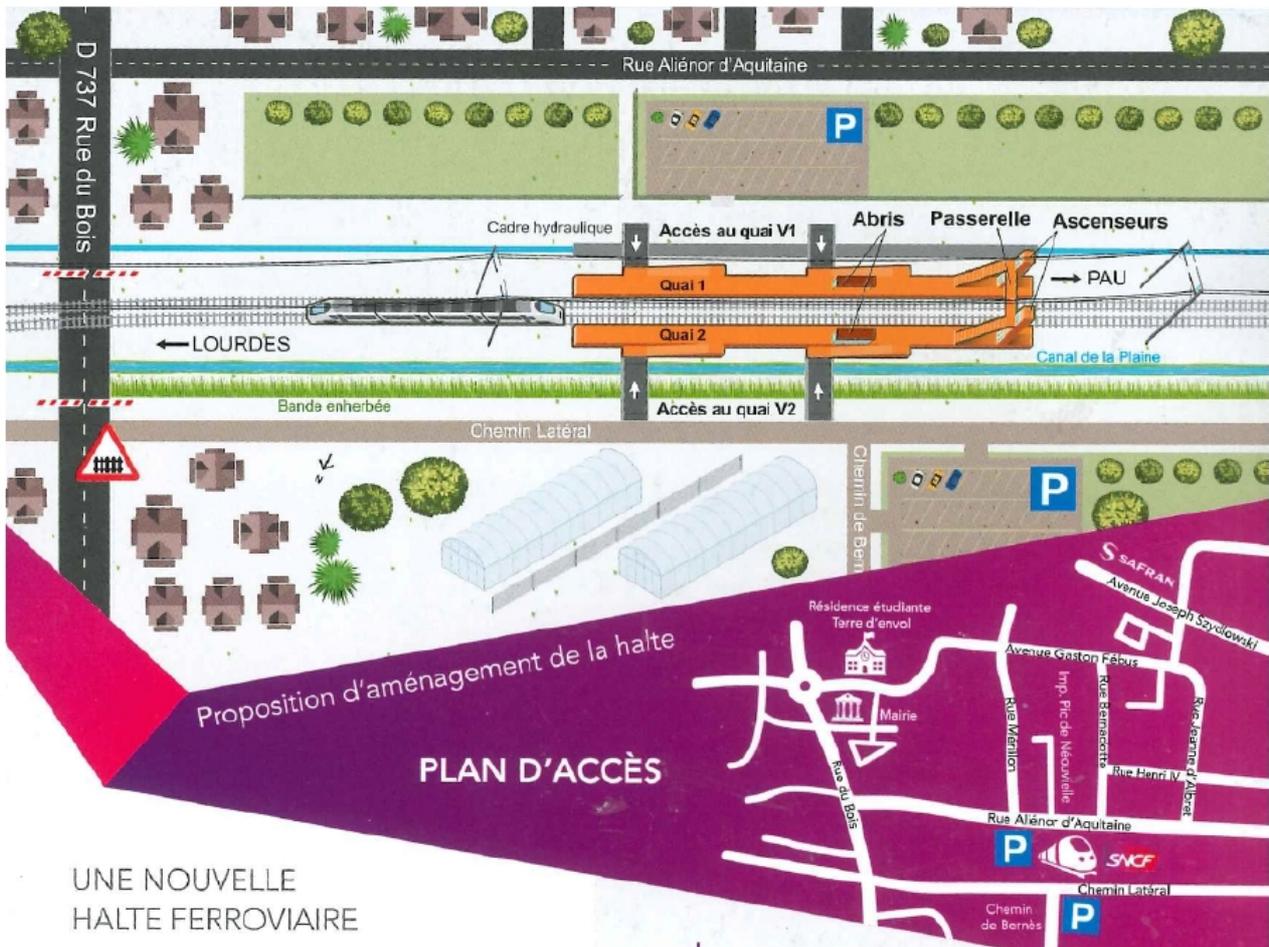
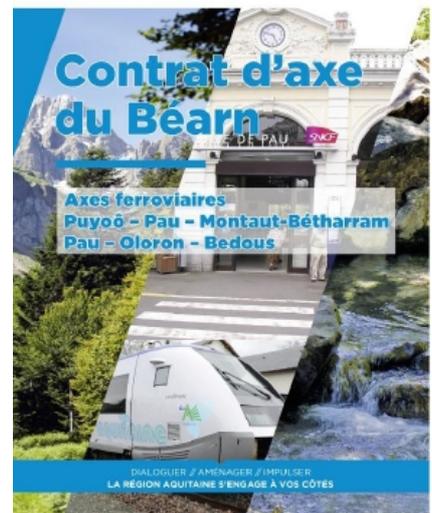
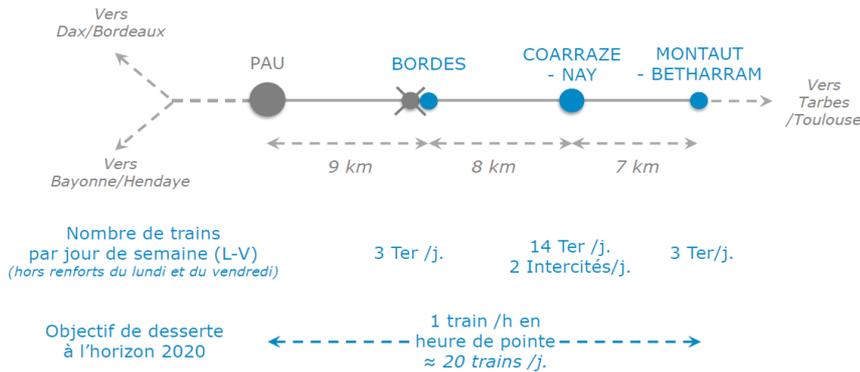


Le contrat d'axe du Béarn prévoit la création d'une halte TER à Bordes avec 20 TER par jour au lieu et place de la halte d'Assat et des 3 TER par jour, cette création ayant fait l'objet de la modification n°2 du PLU et étant prise en compte dans le projet BORDES 2030. La halte sera située le long du chemin latéral pour sa partie nord et au sud, rue Aliénor d'Aquitaine, à proximité de la mairie pour sa partie sud.



Le train comme épine dorsale du système de mobilité
Atelier du SCO1 du Pays de Nay – Jeudi 29 janvier 2015

DESSERTE SUR L'AXE PAU – TARBES Objectifs à l'horizon 2020



UNE NOUVELLE HALTE FERROVIAIRE

La commune est desservie par le réseau de transports interurbains régional et plus particulièrement par la ligne n°804, avec 3 arrêts d'est en ouest sur la traversée du bourg (RD 937). avec une fréquence de 5 à 8 allers-retours quotidiens du lundi au vendredi. Le réseau des bus scolaires, qui dessert la commune, est également accessible à tous les habitants



804
Asson → Pau

■ Cercle du lundi au vendredi
■ Cercle du lundi au samedi

BORDES	Cap Sus	07:07	07:37	08:07	08:37	09:07	13:12	16:07	17:52
BORDES	Eglise	07:08	07:38	08:08	08:38	09:08	13:13	16:08	17:53
BORDES	Cap Vath	07:09	07:39	08:09	08:39	09:09	13:14	16:09	17:54

804
Pau → Asson

BORDES	Cap Vath	08:00	09:00	14:05	17:35	18:05	18:40	19:35
BORDES	Eglise	08:01	09:01	14:06	17:36	18:06	18:41	19:36
BORDES	Cap Sus	08:02	09:02	14:07	17:37	18:07	18:42	19:37

Toujours en ce qui concerne les transports en commun, la commune est desservie par le réseau de Transport à la Demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Nay, dénommé « le Petit Bus ». La commune possède 8 points de prise en charge et 4 points de destination, avec une desserte 6 jours par semaine (matin et/ou après-midi) pour se rendre sur différents points de Coarraze, Nay ou Bénéjacq ce qui permet de bénéficier de l'intermodalité avec les autres modes de transports.

transports64
à la demande

Le petit bus

2€
tarif
unique
aller simple

Réervations du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h :

N° Vert 0 800 64 24 64
(appel gratuit depuis un poste fixe)

**Le transport pour tous
en Pays de Nay**

www.paysdenay.fr www.cg64.fr

POINTS DE PRISE EN CHARGE

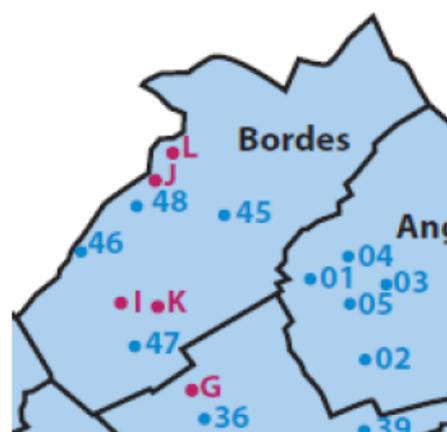
BORDES

- I Eglise*
- 45 Rond Point-Casterar
- 46 Cap Vath*
- 47 Cap Sus*
- 48 Artigas
- J Rue Clément Ader
- K Maison de retraite
les Colchiques
- L Parking intermarché

POINTS DE DESTINATION

BORDES

- I Eglise*
- J Rue Clément Ader
- K Maison de retraite
Les Colchiques
- L Parking Intermarché



La commune est distante de 35 minutes de l'Aéroport de Pau-Uzein, qui a un intérêt fort du fait de la présence du site de SAFRAN. L'aéroport a accueilli 608 222 voyageurs en 2016. L'aéroport de Pau a majoritairement une clientèle d'affaires (70 % du trafic) liée aux grandes entreprises de la région (Total, SAFRAN, Arkema, Lindt, Alstom, EADS Socata...) mais voit sa clientèle de tourisme s'accroître (stations de ski des Pyrénées, Lourdes, tourisme culturel) en s'appuyant sur les liaisons vers Londres, Amsterdam et Bruxelles. Plusieurs liaisons quotidiennes sur Paris sont possibles par Air France, ainsi que des liaisons sur Lyon (HOP), Marseille (TwinJet), Nantes (Chalair) et Nice (Volotea).



Aéroport de Pau-Uzein

Les liaisons douces sont globalement peu présentes, malgré des aménagements sur l'avenue Joseph Szydowski et sur le parc Mérillon. Le maillage, qui pourrait être adapté aux différents points de destination sur la commune, est embryonnaire. Ces aménagements favorisent toutefois les déplacements piétons en toute sécurité et l'itinérance au coeur du bourg



3.3.2 Le stationnement

Le Plan Local d'Urbanisme, depuis la loi ALUR du 24 mars 2014, doit recenser les possibilités de stationnement sur le territoire de la commune, en identifiant les éventuelles solutions offertes en termes de véhicules électriques, auto-partage...

Le stationnement est globalement aisé dans le bourg, autour de la place de l'Église, des commerces de l'avenue Joseph Szydowski.

Il est en revanche un peu plus complexe au niveau de l'usine SAFRAN, malgré de nouveaux stationnements à l'arrière du site.

1 borne de recharge pour véhicules électriques a été mise en service rue de Lourdes.



Espaces de stationnement à l'arrière de l'usine SAFRAN et avenue Joseph Szydowski

Les principaux enjeux :

- *favoriser le projet de halte ferroviaire*
- *favoriser l'accès aux transports en commun*
- *poursuivre le développement et la sécurisation des cheminements piétons pour aménager un bourg « apaisé »*
- *assurer le maillage en cheminements doux des opérations d'aménagement, équipements et commerces*
- *mutualiser les espaces de stationnement*

3.4 Les services et équipements

3.4.1 Les équipements scolaires

La commune possède un groupe scolaire avec une école maternelle et une école élémentaire situé à proximité de la Mairie.



Sortie de l'école maternelle

113 élèves sont scolarisés en maternelle, 206 en élémentaire, soit un total de 319 élèves pour la commune en 2017, ce qui représente un effectif très important pour une commune de moins de 3 000 habitants.

La restauration est assurée sur place avec une cantine communale. La commune propose également une garderie périscolaire. Au regard des effectifs, le projet de PLU devra garantir les possibilités d'évolution des équipements scolaires et péri-scolaires.

En matière d'enfance, la commune possède également un ALSH les 4 Saisons, animé par l'association Léo Lagrange, pour les enfants de 3 à 14 ans. Il fonctionne tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.



Ecole élémentaire située à proximité de la Mairie

3.4.2 Les équipements administratifs, culturels, de sports et loisirs

La villa Merillon transformée en mairie en 2004, abrite les services administratifs, le centre de loisirs, la bibliothèque du Foyer Rural, des salles de réunion ou permanence et la salle du Conseil Municipal.



La Mairie

La commune possède également plusieurs salles pour les manifestations, réunions ou locaux associations, et notamment, situées essentiellement à proximité de la place Jean Nougès :

- Salle des Fêtes
- Salle pour Tous,
- Foyer Rural,
- Salle des Aînés.



La commune possède un important complexe sportif qui comprend :

- la salle des sports pour le handball et de tennis,
- un fronton
- un dojo pour la pratique du judo et des arts martiaux
- une salle de musculation,
- une salle de danse,
- 3 terrains de tennis extérieurs et un terrain de tennis couvert,
- 3 terrains de football dont 1 récemment aménagé.

Avec plus de 800 adhérents au total, la renommée des 5 associations sportives va bien au-delà de la commune et ce grâce notamment au club de Handball qui évolue au plus haut niveau National. Le club de football également associé aux communes voisines de Boeil-Bezing et de Beuste évolue à un bon niveau régional. Le Judo et le Tennis avec une centaine d'adhérents chacun ne sont pas en reste et proposent formation avec entraîneurs diplômés et compétition en individuel ou en équipe. Quant à la pelote elle se pratique plus dans le cadre du sport loisir. Toutes les associations disposent d'infrastructures de qualité regroupées sur le complexe sportif.



La commune a également aménagé plusieurs espaces de jeux pour les enfants :

- place Jean Nouguès,
- à proximité du groupe scolaire,
- et plus récemment rue Mérillon.



Aire de jeux place Jean Nouguès et à proximité des écoles

Enfin, le cimetière, qui a fait l'objet d'une extension, est enserré dans le bâti, rue de l'Égalité.



3.4.3 Les équipements TIC (Technologie Information et Communication)

En termes de TIC, pour le Haut-Débit, la commune est raccordée au point NRA d'Assat. 5 opérateurs y sont présents : Orange, Free, Bouygues, SFR et Free.

Sur la commune, entre 96 et 100 % des lignes raccordées peuvent avoir l'ADSL, l'ADSL2+, la télévision et le téléphone par ADSL.

La commune est desservie par le réseau THD déployé via IRIS 64, présent de part et d'autre du site SAFRAN.

La couverture TNT (réseau Midi-Pyrénées) est bonne.

La couverture en réseau mobile 3G/4G serait très bonne selon les données de l'Arcep.



Eligibilité à au moins une offre ADSL de France Télécom
département des PYRENEES-ATLANTIQUES (64)

Taux d'éligibilité par commune

- supérieur à 95%
- de 80 à 95%
- de 50 à 80%
- inférieur à 50%



- Couverture Aquitaine
- Couverture Midi-Pyrénées
- Couverture Aquitaine + Midi-Pyrénées
- Gain couverture Midi-Pyrénées (08/11/2011)



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Ces données ne doivent bien évidemment pas occulter des éventuels problèmes, qui peuvent être localisés.

Les principaux enjeux :

- *maintenir les équipements au plus près des habitations*
- *prévoir les besoins en équipements liés à l'enfance*
- *améliorer la desserte numérique*